



Master 2 mixte

**«PSYCHOLOGIE DES PERTURBATIONS COGNITIVES : CLINIQUE DE L'ENFANT ET DE
L'ADULTE»**

Consignes pour la rédaction du mémoire



MASTER PSYCHOLOGIE
DES PERTURBATIONS
COGNITIVES CLINIQUE
DE L'ENFANT
ET DE L'ADULTE



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

UFR de Lettres et Sciences Humaines

Mention de Master de Psychologie

Spécialité mixte «Psychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'enfant et
de l'adulte»

«Titre du mémoire»

Eventuellement un sous-titre

présenté par Nom, Prénom de l'auteur

Réalisé sous la direction de M/Mme le/la Docteur-e¹ ou Professeur-e²...

Année universitaire 20--/20--

¹ Concerne les titulaires d'un doctorat de 3^{ème} cycle (les maîtres de conférences nécessairement et les professionnels possédant une thèse de 3^{ème} cycle).

² Concerne les professeur-e-s d'université.

Ces informations sur le statut de votre directeur/trice figurent dans le livret étudiant du M2 et sur le site du laboratoire d'adossement.

Au total 5000 mots maximum

Ce décompte ne prend en compte que le corps du texte sans la page de garde, les remerciements, la table des matières, les résumés, les tableaux & graphiques, les annexes.

Présentation du manuscrit: tapé sur des feuilles 21 × 29,7 cm paginées dès la page de titre, caractères de taille 12, interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm. Il est conseillé d'augmenter la marge à gauche en raison de la reliure. Reliure en spirales métalliques ou en dos collé.
Impression en recto-verso.

Les paragraphes devraient être justifiés et le texte suffisamment aéré pour une lecture agréable.

- ❖ **TABLE DES MATIERES** : doit indiquer les différentes parties du mémoire avec les numéros de pages correspondantes
- ❖ **RESUME / ABSTRACT**: 200 mots max en français, 200 mots max en anglais, 5 mots-clés français, 5 keywords

❖ **INTRODUCTION**

- * Introduit la problématique située dans un contexte théorique
- * Présentation des objectifs

* La problématique doit être ciblée, précise, pertinente et construite autour de la problématique du mémoire et des objectifs. Elle doit faire l'état des connaissances actuelles sur le sujet abordé. Elle est construite «*du plus général au plus spécifique*» pour aboutir logiquement à la question posée. Cette partie consistera à présenter la problématique au regard des connaissances issues des études empiriques. Le travail concernant cette partie repose sur une bonne connaissance de la ***littérature scientifique récente et internationale*** du thème abordé.

- * Formulation des objectifs de la recherche et des hypothèses

❖ **METHODOLOGIE**

Elle comprend les parties suivantes présentées dans cet ordre:

- * Population(s) étudiée(s) : nombre de participants, description socio-démographique, critères d'inclusion et d'exclusion, consentement
- * Matériel: outils utilisés (description brève des différents outils)
- * Procédure, méthode de recueil des données
- * Méthode d'analyse des résultats

❖ **RESULTATS**

- * Présentation des résultats
- * Ne pas oublier d'utiliser de façon adaptée, quand cela est possible, des tableaux et

graphiques de synthèse

Il ne doit pas y avoir de redondance entre les résultats et les graphiques/tableaux, entre le texte et les graphiques/tableaux.

❖ DISCUSSION

- * Résumé et synthèse des résultats
- * Interprétation des résultats et les situer par rapport à la littérature existante
- * Implications théoriques des résultats
- * Limites de la recherche, critiques méthodologiques
- * Ouvertures vers des recherches futures

❖ CONCLUSION

❖ **REFERENCES** : présentées selon certaines règles internationales. En psychologie, ce sont les règles de l'*American Psychological Association* qui sont utilisées. Les *références bibliographiques* se composent de tous les documents publiés cités dans le *corpus* du mémoire (ce qui implique que toute référence bibliographique soit citée dans le *corpus* du mémoire, et que tout document cité dans le *corpus* du mémoire soit présent dans les références bibliographiques).

NORMES DE PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (à respecter impérativement)

-Selon les normes de l'American Psychological Association

Pour cela voir l'excellent site :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=106>

N'hésitez pas, comme indiqué, à vous servir de Zotero (gratuit) pour réaliser votre liste de références bibliographiques : vous pouvez ainsi télécharger les normes APA pour une présentation automatisée qui ne vous dispense pas d'une vérification !

Après les références bibliographiques, vous avez la possibilité d'ajouter des annexes (numérotées), des index d'auteurs ou de tableaux.

Le mémoire est paginé de la première à la dernière page.

Ecrire le travail avec le « nous » de convention.

Soigner l'orthographe, la grammaire, la clarté et la précision des propos.

Eviter les répétitions. Définir tout terme nouveau, toute abréviation lorsqu'elle est utilisée la 1^{ère} fois.

La première fois qu'on cite un terme il faut le signaler: le mettre entre guillemets ou en italique (et garder toujours la même convention au long du texte).

« Nous appellerons "subjectivation" le processus par lequel... »

Toute figure doit être accompagnée d'une légende qui doit impérativement référencer la figure. Cette légende peut être placée en dessous de l'image. La légende doit être dans le texte et non dans l'image elle-même. Toute figure doit être citée dans le texte. On met généralement une majuscule aux références des tableaux et figures.

Tout tableau, graphique doit être numéroté et accompagné d'un titre qui se place au-dessus de la représentation.

Références:

American Psychological Association (2010). *Publication Manual of the American Psychological Association*, 6th ed. Washington: American Psychological Association.

Castro, D. (2000). *Pratique du mémoire de recherche en psychologie*. Le Bouscat: L'esprit du temps.

Courtois, R., et al. (2015). *Réussir son mémoire en psycho*. Louvain-La-Neuve : De Boeck éditions.